Procès-Verbal du Conseil Municipal Extraordinaire
de la commune d'ECRAINVILLE
Réunion du 27 novembre 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, le vingt-sept du mois de novembre à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 21 novembre 2025, se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie d'ECRAINVILLE, sous la présidence de Madame Claire GUEROULT, Maire.

Membres		
	En exercice	15
	Présents	14
	Votants	14

Étaient présents : Mme Claire GUÉROULT, Maire, M. René PAUMELLE, 1er adjoint, Mme Marie-Christine THOUVENIN, 2ème Adjoint, M. Sylvain CHERFILS, 3ème adjoint, M. Jean-Yves RENAULT, Conseiller Délégué, Mme Amélie LEMAITRE, conseillère déléguée;
Mmes Marguerite HEMNACHE, Nathalie AUBER et Stéphanie LE QUEMENT.

MM Cyril COURTIER, Bruno DRIEU, Daniel PETIT, Jean-Luc LEFEBVRE et Joel SAINT MARTIN Conseillers Municipaux.

Absente excusée : Mme Gwenaelle PESQUET.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine THOUVENIN

***N° 202544* DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC EN CENTRE BOURG**

Madame le Maire rappelle que les travaux d'aménagement d'un parc en centre bourg représentent la somme de 388 984,62 €.

Pour ces travaux des subventions du département, de la Région, du DSIL et du Fonds Vert ont été obtenues.

La transmission de l'ordre de service à l'entreprise pour ces travaux a eu lieu le 1er octobre 2025

Lors du Conseil Communautaire du 30 janvier 2025, délibération 007/2025, la Communauté de Communes a décidé d'allouer à la commune d'Ecrainville la somme de 36 599,23 € au titre du Fonds de concours pour les travaux d'extérieurs (traitement de façades) de l'ancien manoir.

Elle propose de solliciter le fonds de concours pour un montant de 36 599,23 € auprès de la communauté de communes pour les travaux d'aménagement d'un parc en centre bourg puisque l'on a atteint les 80 % de subvention pour les travaux d'extérieur.

Le plan de financement sera le suivant :

DEPENSES	
Postes	**Montant HT**
Maîtrise d'œuvre	22 454,00 €
Travaux	317 942,50 €
Toiture bâtiment annexe	23 529,00 €
Chainage bâtiment annexe	9 162,00 €
Frais divers (estimé à 5 % des travaux)	15 897,12 €
TOTAL:	**388 984,62 €**

RECETTES		
Cofinanceurs	**Montant**	**%**
Etat - Fonds Vert	30 783,00 €	7,91 % (notification 50 % de 61 565 €)
Etat - DSIL	43 994,16 €	11,31 % (notification DSIL 2025)
Département	116 695,39 €	30 % (contrat de territoire)
Région	70 017,23 €	18 % (Contrat de territoire)
Fonds de concours	36 599,23 €	9,41 %
Autofinancement	90 985,91 €	23,37 %
TOTAL:	**388 984,62 €**	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

* **AUTORISE** le Maire ou son représentant à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes « Campagne de Caux » d'un montant de 36 599,23 € pour ces travaux

* **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

L'ordre du jour ayant été épuisé, Mme le Maire déclare la fin de la séance à 20 h 15

Le secrétaire de séance,
Marie-Christine THOUVENIN

Le Maire
Claire GUÉROULT